Restrictions renforcées sur les usages de l'eau

À compter du samedi 12 septembre 2026 , des mesures de gestion et de restriction des usages de l’eau sont entrées en vigueur en Haute-Garonne, conformément à un arrêté préfectoral.

MONTPITOL reste classée en **ALERTE RENFORCEE** pour les usages de l’eau potable.

Restrictions applicables :

#**Arrosage interdit de 13h à 20h** des jardins potagers, serres non agricoles

Arrosage interdit de 8h à 20h, des pelouses, massifs fleuris, jardins d’agrément et espaces verts

Lavage interdit des véhicules

Nettoyage interdit des façades, toitures, trottoirs, voiries et autres surfaces imperméabilisées

Remplissage interdit des piscines familiales

Ces mesures sont applicables jusqu’au 31 octobre 2026, sauf évolution de la situation et modification des mesures par les services de l’État.

Nous invitons chacun à respecter ces restrictions et à adopter une consommation responsable de l'eau.

Plus d'infos : https://vigieau.gouv.fr/